



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 64012

Texte de la question

Mme Françoise Branget attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la pérennité des laboratoires d'analyses de biologie médicale. Il semblerait que les tarifs des analyses de biologie médicale soient, pour la quatrième année consécutive, baissés de manière significative. Cette baisse intervient au moment où la réforme de la biologie médicale encadre plus strictement la profession en termes d'accréditation et entraîne une restructuration des laboratoires d'analyses. Ces mesures risquent de mettre à mal tout un secteur, entraînant des pertes d'emploi, au détriment des patients. Elle lui demande donc des précisions sur les décisions du Gouvernement ainsi que les études d'impact réalisées sur leurs conséquences.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64012

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11093

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)